

VENDOME

Nombre de membres en exercice :	8 titulaires 4 suppléants
Nombre de membres présents :	5 titulaires 0 pouvoir 0 suppléant
Date de convocation :	19/02/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-neuf Février à 18 heures 00, le comité syndical s'est assemblé au lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de M. Éric BARDET.

Etaient présents : Mmes CINTRAT, FERRAND, NIZARD, OURY, M. BARDET.

Étaient absents : Mmes HAMARD, RAIMBAULT,

Excusés: Mme VERON.

D 01 /2024- PROJETS D'INVESTISSEMENT ET TRAVAUX **PRÉPARATION DU BUDGET 2024**

M. le Président demande aux membres présents de se prononcer sur les projets d'investissement, les travaux sur bâtiments scolaires et sur les devis y afférant afin de les inscrire au budget 2024.

Il présente les besoins référencés à ce jour et les devis établis en HT pour chacun dans le tableau annexé à la présente.

Les membres du SIVS, après en avoir délibéré, et à l'unanimité décident :

- D'inscrire au budget 2024 les six projets énumérés dans l'annexe jointe ;
- D'accepter les devis de dépenses suivants :
 - CRYSTAL GROUPE 2 vidéoprojecteurs 2.052,00 € TTC ;
 - SODICLAIR fourniture et pose de rideaux occultants
dans 4 classes ; 5.956,93 € TTC
 - BRUNEAU 2 tabourets réglables 219,60 € TTC
 - HARIS Christian classe à Prunay 7.977,55 € TTC
Peintures et sols
- D'autoriser M. le Président à ordonnancer ces acquisitions après vote du budget.

CHIFFRAGE H.T. DES INVESTISSEMENTS ET TRAVAUX 2024

PROJET		DEVIS 1	DEVIS 2	DEVIS 3	CHOIX DU COMITÉ Et motifs
INVESTISSEMENT					
Acquisition de 2 vidéoprojecteurs pour les classes de CE et CM ;	Société	BUREAU VALLEE	CRYSTAL GROUPE	BOB MICRO	Sté Crystal Groupe : offre complète avec configuration et <u>SAV</u> <u>Demande de négociation sur le forfait installation</u>
	Matériel	383.25	545 + câble HDMI 10 m : 50	499.17	
	Installation	Non proposé	260,00	250,00	
Limiter les effets de la canicule dans les 5 classes (films solaires ou rideaux occultants) ;	Société	TECHNI-VITRES	SODICLAIR	/	Sté SODICLAIR pour des rideaux permettant la lumière naturelle l'hiver et durée de vie plus longue
	Offre films	5.840,00,00	6.335,14		
	Offre rideaux occultants	/	4.964,11		
Tabourets réglables pour la classe maternelle d'Authon x2		Tabouret Alvéole (PICHON)	Tabouret technique (Bruneau)	Tabouret standard (Bruneau)	Tabourets techniques 2 x 91,50 € HT
		156,00	91,50	115,00	
Acquisition de 10 tables pour CP réglables en hauteur		DEVIS À ÉTABLIR			
	10 TABLES				
	10 CASIERS				
FONCTIONNEMENT (travaux sur bâtiments)					
Réfection des peintures et sols d'une classe à Prunay ;		HARIS C			Un seul devis reçu
		7.252,32			
Réfection de la façade de l'école primaire à Authon		Voté le 16/02/2023 Entreprise GRANDAMY – 11.022,11 € HT			

D 02 /2024- P.P.A.E.

ANNULATION DE LA DÉLIBÉRATION D17/2023

ET NOUVELLE DÉCISION

Vu le décret N°2023-1006 du 31 octobre 2023 portant création d'une Prime Pouvoir d'Achat Exceptionnel (PPAE) pour certains agents de la fonction publique territoriale *après avis du comité social compétent* ;

Le SIVOS AUTHON-PRUNAY a délibéré le 27 Novembre 2023 sur l'attribution de la PPAE à ses agents. Par courrier du 18 janvier 2024, la Préfecture demande le retrait de cette décision prise avant l'avis du CST.

Les membres du SIVOS, après en avoir délibéré, et à l'unanimité décident :

- De retirer la délibération N° D17/2023 jugée irrégulière ;
- De se prononcer de nouveau en faveur du versement d'une PPAE à chaque agent éligible selon les conditions prévues au décret après avis favorable du CST rendu le 07 décembre 2023 ;
- D'attribuer le montant maximal autorisé proratisé au temps de travail de chaque agent ;
- D'autoriser M. le Président à prendre les arrêtés individuels et verser cette prime.

QUESTIONS DIVERSES

1) Clôture des comptes 2023

Après contrôle des comptes avec la Trésorerie, les comptes de clôture présentent :

- Excédent d'investissement 1.791,77
- Excédent de fonctionnement 54.621,95

Questions diverses

- Report du voyage scolaire classe de mer Prunay : du 12 au 15 mars (au lieu de 19 au 22/03)
- PROCHAINE RÉUNION : vote des documents comptables le **LUNDI 11 MARS à 18 H 30**

Conformément aux débats, le 06 Mars 2024

Le Président, **Éric BARDET**

